



Document CSA – Inspection et entretien

Présenté par Kan-Go-Roo Playgrounds Ltd

23, Chemin Boom
Unité E (Parc industriel)
Atholville, N.-B., Canada E3N 4E8
Sans frais : 1-888-212-1411 Télécopieur : 1-888-789-0987

Inspection et entretien

11.1 Généralités

11.1.1 Budget

L'inspection et l'entretien d'une aire de jeu sont des postes budgétaires permanents. Les coûts reliés aux inspections et à l'entretien doivent être pris en compte et portés au budget au moment de la conception, de l'achat de l'équipement et de l'installation. Voir l'annexe E pour les coûts annuels.

11.2 Entretien

11.2.1

Un programme d'entretien détaillé doit être élaboré pour chaque aire de jeu. De façon générale, l'équipement doit être fréquemment inspecté pour déceler tout risque. Les inspections doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter :

- a) La vérification de l'aire de jeu dans son ensemble pour enlever les débris et les déchets;
- b) La vérification des appareils pour s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés (c.-à-d. composantes cassées ou manquantes, objets attachés ou ajoutés à des appareils ou dommages causés par du vandalisme ou l'usure) ;
- c) La vérification des mains courantes, des garde-corps, des barrières de protection, des marches, des barreaux d'échelle, des clôtures, des bancs et des enseignes pour s'assurer qu'ils ne sont pas cassés ni manquants ;
- d) La recherche de cordes ou câbles de tout type afin de les enlever.

Le nom du propriétaire doit être indiqué sur les lieux afin qu'il soit informé des cas d'urgence, des appareils défectueux et des risques potentiels.

11.2.2

La fréquence des inspections détaillées de chaque appareil dépend du type d'appareil, de la fréquence d'utilisation et des conditions climatiques. Un calendrier d'entretien doit être établi pour toute l'aire de jeu en se basant sur les recommandations du fabricant visant l'entretien de chaque appareil. Au cours des inspections détaillées, on doit porter une attention particulière aux pièces mobiles et autres composantes qui peuvent s'user. L'entretien ne vise pas à modifier les critères de conception, mais à les maintenir.

11.2.3

Une liste de vérification peut être utilisée pour l'inspection. Certains fabricants fournissent de telles listes pour l'inspection générale ou détaillée avec les instructions d'installation. Ces listes peuvent être utilisées pour s'assurer que les inspections sont conformes aux recommandations du fabricant. Les défauts ou les risques décelés au cours des inspections doivent être réparés ou éliminés sans tarder. Les réparations et les remplacements doivent être réalisés selon les instructions du fabricant. On doit utiliser les pièces de rechange appropriées.

11.2.4

Un exemple de liste de vérification figure à l'annexe B. Cependant, comme elle fait état uniquement des préoccupations générales une telle liste n'est qu'un des éléments à prendre en compte dans l'élaboration d'un programme exhaustif et d'un calendrier d'inspection et d'entretien. Par exemple, elle ne porte pas sur le risque de chute des appareils, les risques d'accidents attribuables à des éléments mobiles ou le risque de coincement de la tête.

Les exigences de conception détaillées de cette norme doivent être utilisées pour évaluer la sécurité de chaque appareil et de l'aire de jeu dans son ensemble. Il est donc essentiel de n'utiliser la liste de l'annexe B que pour l'entretien général. Des inspections plus détaillées doivent être réalisées à intervalles réguliers.

11.2.5

On doit conserver un registre de toutes les blessures subies sur l'aire de jeu (voir l'annexe C). Cette mesure permet de cerner les risques ou les éléments dangereux qui demandent une attention particulière.

11.2.6

On doit vérifier l'équipement, les installations et les surfaces de protection pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de défauts (des exemples de défauts sont données à l'article B.2 de l'annexe B). Voir la spécification fournie par le fabricant du produit pour les critères de performances et d'entretien.

11.3 Calendrier d'inspection

11.3.1 Généralités

Les inspections suivantes doivent être effectuées par le propriétaire ou l'exploitant ou une personne désignée et un rapport doit être préparé. Tous les travaux spéciaux de préparation pour la saison à venir (p. ex., pour l'été ou pour l'hiver) doivent aussi être pris en compte et documentés.

11.3.2 Inspection visuelle quotidienne ou hebdomadaire

Le propriétaire, un inspecteur, un surveillant ou un gardien doit procéder à une inspection quotidienne, ou à tout le moins hebdomadaire, à la recherche d'anomalies ou de problèmes.

11.3.3 Inspection détaillée mensuelle

On doit effectuer une inspection détaillée tous les mois, et les résultats et les mesures prises doivent être consignés dans un dossier permanent qui peut être consulté au besoin.

11.3.4 Rapport écrit complet annuel

Tous les ans, le propriétaire ou l'exploitant ou son représentant doit faire un rapport écrit complet. Le rapport doit faire état des résultats des inspections quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles et des mesures prises ou prévues. Les résultats des essais effectués sur les surfaces de protection au cours des 12 mois doivent être inclus dans le rapport de même que les mesures prises, le cas échéant. Le propriétaire ou l'exploitant ou son représentant peut aussi procéder à une inspection et des mesures prises, le cas échéant.

11.4 Réparations effectuées dans les aires de jeu

11.4.1

Toutes les réparations doivent être conformes à cette norme. Toute anomalie relevée doit être immédiatement signalée et réparée. La description de l'anomalie ou du problème ainsi que la mesure corrective adoptée doivent être consignés. Lorsque la durée des réparations se prolonge, les mesures nécessaires doivent être prises pour empêcher l'accès à l'appareil. Des panneaux d'avertissement ou des mises en garde ne suffisent pas. Les composantes endommagées ou usées doivent être réparées ou remplacées selon cette norme.

11.4.2

L'entretien et la réparation de l'équipement ainsi que le remplacement des composantes doivent être effectués en stricte conformité aux recommandations du fabricant. Une liste des critères d'entretien et de réparation à prendre en compte figure à l'article B.3 de l'annexe B.

B.1.2 Explication des catégories de la grille de vérification

Chaînes – S’assurer que les maillons ne sont pas plies, usés ni ouverts, qu’il n’y a pas de risques de pincement, aucun signe de rouille ni aucun bord rugueux.

Esses/attaches – S’assurer qu’il n’y a pas d’usure excessive ni de fendillement et qu’ils sont bien fermés. Ne jamais réutiliser des esses.

Sièges – S’assurer que les sièges en caoutchouc ne sont pas usés, qu’ils ne présentent pas de bords ou de points tranchants, qu’ils ne sont pas desséchés ni endommagés par le soleil. S’assurer que les barres de sécurité des sièges de bébé sont intactes et bien fixées. S’assurer que les pneus ne comportent pas de saillies ni ne présentent de signes d’usure. S’assurer que les points d’attache sont sécuritaires.

Quincaillerie de suspension et articulations – S’assurer que les coussinets ne présentent pas d’usure ni de jeu excessif. S’assurer que les écrous, les boulons et les raccords sont bien graissés. Remplacer les boulons et rivets corrodés. S’assurer que les serre-câbles sont sécuritaire.

Raccords de graissage – Lubrifier les pièces mobiles au besoin. Enlever l’huile ou la graisse excédentaire.

Stabilité dans le sol/inclinaison – Les structures ne devraient pas osciller facilement. Les connexions devraient être solides et adéquatement ajustées. S’assurer que les supports, plates-formes, barrières, etc. sont bien alignés. S’assurer qu’aucune partie ne s’enfonce dans le sol. S’assurer que les poteaux (bois et acier) enfoncés dans le sol ne sont pas corrodés ni pourris jusqu’à au moins 375 mm dans le sol au moins une fois par année.

Béton exposé – Tout béton exposé doit être retiré jusqu’à au moins 150 mm sous le niveau du sol. Remplir et niveler les dépressions ou trous ouverts au moyen du matériau approprié.

Points/aires d’accrochage – S’assurer qu’il n’y a pas d’espaces où des vêtements, des cordons, et autres pourraient s’accrocher. Porter une attention particulière aux sections d’attentes et glissantes des glissoires ainsi qu’à l’aire de départ des mâts de descente.

Raccords d’extrémité/centraux – S’assurer que les écrous, boulons de serre-câbles et raccords sont bien serrés. S’assurer que les raccords ne présentent pas de bords tranchants, fissurés ni cassés.

Enveloppes des chaînes – Vérifier tous les points d’attache (supérieurs et inférieurs). S’assurer qu’il n’y a pas d’enveloppes endommagées ni de signes visibles d’usure sur les chaînes de balançoire.

Mains courantes, barres/pattes d’appui, marches et points/aires d’attache – S’assurer qu’ils ne sont pas fendillés, qu’il n’y a pas d’éclats de bois ni de clous ou de boulons saillants. Vérifier toutes les soudures. S’assurer que les boulons et les écrous sont bien serrés. Bloquer l’entrée ou les ouvertures si la durée des réparations se prolonge.

Rebords des lits glissants – S’assurer qu’il n’y a pas de têtes de boulon ou de rivets saillantes ni de boulons manquants ou desserrés. Vérifier que tous les boulons sont bien serrés. Vérifier toutes les soudures. S’assurer qu’il n’y a pas de corrosion ni de rouille, que le métal est toujours résistant et qu’il n’y a pas de bord rugueux ou tranchants.

Risques de coincement – S’assurer que tous les joints, ou ouvertures qui forment des angles sont inférieurs à 90 mm ou supérieurs à 225 mm afin de réduire au minimum les risques de coincement de la tête. Vérifier tout objet qui peut causer des blessures par écrasement ou coupure.

Escaliers/marches – S’assurer que les plates-formes, les escaliers et les marches sont sécuritaires. Vérifier les soudures des joints en acier. Vérifier tous les boulons pour s’assurer qu’ils sont bien serrés.

Pièces en plastique – S’assurer qu’elles ne sont pas fissurées, décolorées, desséchées, brûlées, rugueuses, trop usées, ou autres, et que les bords ne sont pas tranchants.

Ressords et barres – Vérifier les ancrages des ressorts et les fixer. S’assurer que les ressorts sont stables, qu’ils ne sont pas inclinés et que le béton n’est pas exposé. S’assurer que les poignées et les repose-pieds sont en place et fixés.

Poignées – S’assurer qu’elles sont bien fixées. Vérifier les soudures, les boulons, etc. s’assurer qu’il n’y a pas de saillies tranchantes, de parties pliées, gauchies ou inégales..

Pivot points – Test pivot points for free movement. Check swivels and bearings for excess wear.

Pivots – Vérifier que le mouvement est libre autour des pivots. S’assurer que les rotules et les coussinets ne sont pas trop usés.

Écrous et boulons – S’assurer que les ferrures ne sont pas desserrées, usées, rouillées ni corrodées. Bien graisser ou lubrifier au besoin. Enlever la graisse excédentaire.

Hauteur libre au-dessus du sol – S’assurer que la hauteur libre pour toutes les structures et tous les appareils est conforme à cette norme.

Dispositifs de verrouillage – S’assurer que tous les dispositifs de verrouillage (intérieurs et extérieur) sont fixes.

Gerces dans le bois – S’assurer que les pièces de charpentes en bois et les poteaux d’appui ne présentent pas de gerces excessives. Prendre note des gerces dont la largeur excède 19mm.

Saillies – S’assurer qu’il n’y a pas de barres, de boulons, d’écrous, etc. saillants. Vérifier au moyen des étalons appropriés. Recouvrir ou limer les bords tranchants.

Capuchons/bouchons de protection – Recouvrir ou limer les bords tranchants. Remplacer les capuchons cassés. Obturer toutes les extrémités ouvertes de tuyau à l’aide de bouchons en plastique.

Surfaces de protection/bordures – Vérifier le matériau des bordures pour s’assurer qu’il n’y a pas de fentes, d’éclats de bois, de gerces excessives, de pourritures ou autres dommages. S’assurer qu’il n’y a pas de béton exposé. S’assurer que l’épaisseur du matériau de protection est adéquate sous les appareils et autour des appareils, sur une distance d’au moins 1,8m ou conformément à cette norme. S’assurer que le matériau des surfaces de protection n’est pas tassé et qu’il est exempt de débris, de verre brisé, d’aiguilles, d’excréments d’animaux etc.

Distance entre les appareils/circulation libre – S’assurer que la distance entre les appareils, les surfaces de protection et les aires de circulation libre est conforme à cette norme.

Bancs – S’assurer qu’ils sont exempts d’éclats de bois, de gerces excessives, de fentes, de pourriture et qu’ils ne comportent pas de matériau endommagé. S’assurer qu’ils sont stables et de niveau. Vérifier les points d’attache. Visser tous les boulons écrous, etc. Vérifier les soudures. S’assurer qu’il n’y a pas de bords tranchants.

Débris/verre brisé – Examiner toute l’aire de jeu pour s’assurer qu’il n’y a pas de débris, de verre brisé, d’aiguilles, de seringues ni d’excréments d’animaux, etc. Vérifier les bacs à sables et les matériaux des surfaces de protection et les ameubler.

Sentiers – S’assurer qu’ils ne sont pas endommagés et qu’il n’y a pas d’accumulation d’eau.

Éclairage – Vérifier l’absence de dommages visibles. S’assurer que les luminaires fonctionnent.

Signalisation – Vérifier qu’il n’y a pas de dommages ni de graffitis. S’assurer que la hauteur libre est respectée. Vérifier les points d’attache. Remplacer les panneaux endommagés ou usés.

Clôtures – S’assurer qu’elles ne sont pas endommagées. S’assurer qu’il n’y a pas de saillies que le matériau et les ferrures sont en bon état (boulons, écrous, etc.). Vérifier qu’il n’y a pas de choses attachées, comme des cordes à sauter.

B2. Défaillances et défauts possibles

Dans la liste qui suit sont énumérés les points de défaillances et défauts possibles à vérifier :

Aiguilles – enlever les aiguilles de façon sécuritaire en les manipulant seulement avec des outils comme des pinces. Communiquer avec les autorités locales pour la mise au rebut des aiguilles.

Aires de sable – sable contaminé ou pollué (vêtements tachés ou traces sur la peau), débris, manque de sables, besoin de raclage. Couvercle du bac à sable en bon état. Le sable doit être changé au moins une fois l'an si l'on trouve fréquemment des excréments d'animaux.

Autres risques – points où des vêtements peuvent demeurer accrochés et essies ouvertes. Éléments qui peuvent causer des chutes (fondation ou dispositifs d'ancrage à découvert, pierres, racines ou autres obstacles dans l'aire de jeu). Les enfants doivent retirer leur casque, à l'exception de ceux requis pour des fins médicales, avant d'utiliser l'équipement de jeu. Retirer les cordons et cordes à sauter attachés à l'équipement.

Autres surfaces – inégales, usées, mal drainées ou endommagées.

Bords – saillies ou bords tranchants

Charpente – pliage, gauchissement, dessèchement, fendillement, desserrage, rupture, déformation, endommagement par les vandales, surfaces inégales, bois crevassé ou pourri, métal corrodé ou endommagé, bases de béton exposées, dispositifs d'ancrage instables.

Chemins d'accès, trottoirs, sentiers – inégaux, endommagés par le gel, mal drainés.

Cordes, câbles – usure, effilochage, endommagement par des vandales, détérioration, joints détériorés, attaches lâches. Cordons ou cordes à sauter attachés à l'équipement.

Décomposition, détérioration – dégâts causés par les insectes, la rouille, les fissures, la décomposition ou la pourriture, usure avancée.

Drainage – trous de drainage obstrués, trous de drainage dans les pneus, l'équipement ou les composantes creux. On devrait porter une attention particulière aux aires très achalandées comme sous les balançoires et à la sortie des glissoires.

Éléments présentant des risques d'écrasement – couvercles cases mettant ces points en évidence, mécanismes exposés.

Enclos, clôtures – cases, penchés ou endommagés.

Entrée/sortie – marches ou échelons manquants ou cassés, planches desserrées ou manquantes, éclats dans les poignées, sortie bloquées.

Équipement d'urgence – téléphone qui ne fonctionne pas, numéros d'urgence périmés, issues d'urgence bloquées.

Ferrures – desserrage, manqué de pièces, pliage, usure, crochets ou anneaux ouverts ; clous ou ferrures saillants, capuchons protecteurs manquants.

Fini des surfaces – revêtement manquant, éclats, écharde, signes précurseurs de rouille ou de corrosion.

Fondations – érodés, pourries, déterrées, exposées.

Garde-corps, mains courantes – manquants, plies, cases, desserrés, brûlé, oscillants.

Graissage – mouvement bruyant ou grinçant

Matériau des surfaces de protection – obstacles.

Mobilier de parc – cassé, renversé ou endommagé.

Peinture au plomb – utiliser de la peinture sans plomb sur tout le nouvel équipement et sur l'équipement qui doit être repeint afin d'éliminer le risque que des enfants s'intoxiquent par le plomb.

Pièces mobiles – coussinets usés, équipement coincé ou défectueux, manqué de graissage, mouvement excessif ou bruyant, pièces protectrices manquantes, pièces à ressort desserrées.

Plastique, fibre de verre, caoutchouc – écaillage, fissuration, rupture, décoloration, dessèchement ou brûlures, abrasion ou usure.

Points d'eau – fuites, drains bloqués, mauvais drainage, débris, moisissures, jets qui ne fonctionnent pas.

Sièges – manquants, endommagés, desserrés, bords ou coins tranchants, raccords ou attaches lâches.

Site – enlever les corps étrangers comme les clous, le verre, les objets tranchants, les ordures, les seringues, les objets accrochés comme les foulards, les cordes à sauter, les lacets, les ceintures et évacuer l'eau accumulée.

Supervision – volume d'utilisation par rapport aux coûts d'entretien, au vandalisme et à la réduction du nombre de blessures, etc.

Surface protectrice – tassée, amenuisée, déplacée au point d'être inefficace, d'une superficie trop réduite pour couvrir la zone recommandée, malpropre, souillée.

B.3 Entretien et réparations

On devrait porter une attention particulière à ce qui suit :

Béton exposé – Retirer tout béton exposé jusqu'à 150 mm sous le niveau du sol. Remplir et niveler les dépressions ou trous ouverts au moyen du matériau approprié.

Bordures en bois et bancs – Vérifier s'il y a des éclats de bois. Si oui, les enlever. S'assurer que le bois n'est pas pourri. S'assurer qu'il n'y a pas trop de fentes dans le bois. Vérifier les soudures des sièges et les ferrures. Vérifier l'état de la peinture et de la teinture. S'assurer qu'il n'y a pas de graffiti ou de signes de vandalisme.

Chaînes – S'assurer que les maillons ne sont pas plies, usés ni ouverts, qu'il n'y a pas de risques de pincement, aucun signe de rouille et aucun bord rugueux.

Clôtures – S’assurer qu’elles ne sont pas endommagées. S’assurer qu’il n’y a pas de ferrures ou d’objets saillants (boulons, écrous, etc.).

Cordes – Retirer tous les cordons et cordes à sauter attachés à l’équipement.

Débris, verre brisé – Examiner toute l’aire de jeu pour voir s’il y a des débris, du verre brisé et des excréments d’animaux. Racler le sable des bacs à sable pour l’ameublir. S’assurer qu’il n’y a pas de verre d’excréments d’animaux, etc.

Dispositifs de verrouillage – S’assurer que tous les dispositifs de verrouillage intérieurs et extérieurs sont bien fixés. Vérifier toutes les pièces de charpente en bois à la recherche de fentes. Prendre note des fentes dont la largeur excède 19mm.

Éclairage et écriteaux – Vérifier l’absence de dommages visibles. Remplacer ou repeindre tout écriteau abîmé ou endommagé. Remplacer les luminaires cassés ou endommagés.

Entretien paysager – Balayer toutes les surfaces dures. Emonder les arbres et tailler les arbustes au besoin. Vider les poubelles, tondre et arroser les espaces gazonnés.

Enveloppes de chaîne – Vérifier tous les points d’attache (supérieurs et inférieurs). S’assurer qu’il n’y a pas d’enveloppes endommagées ni de signes d’usure sur les chaînes de balançoires.

Escaliers de glissoire – S’assurer que les plates-formes et les marches sont sécuritaires. S’assurer qu’il n’y a pas de corps étrangers sur le lit glissant. Balayer le lit glissant si nécessaire. Vérifier les soudures des joints en acier et tous les boulons aux points d’attache.

Esses et connecteurs – S’assurer qu’il n’y a pas d’usure excessive. Jeter les esses et les connecteurs endommagés ou fendus. Vérifier les raccords aux deux extrémités des éléments suspendus des balançoires pour s’assurer qu’ils sont bien fermés : s’assurer que l’écart est inférieur à 1 mm. Ne pas réutiliser les connecteurs.

Glissoires-tubes – S’assurer qu’il n’y a pas de fissuration ni de dommages. S’assurer qu’elles ne sont pas fissurées, décolorées, desséchées, brûlées, rugueuses ni usées, et que les bords ne sont pas tranchants. S’assurer que les parties supérieure et inférieure sont bien assemblées. Serrer les boulons ou les remplacer.

Hauteur libre au-dessus du sol et surface de protection sous l’équipement – Remplir toute dépression du sol sous l’équipement et aux alentours au moyen du matériau approprié. S’assurer que les bases de béton, les pierres ou les racines ne sont pas exposées. S’assurer que tous les appareils sont bien implantés et qu’ils sont loin d’autres appareils et des zones achalandées. S’assurer qu’il n’y a pas d’obstacle dans la zone de protection de l’équipement.

Inclinaison – S’assurer que les appareils et composantes ne sont pas inclinés ni affaissés. Vérifier l’alignement des principaux poteaux, poutres d’appui, plates-formes, mâts de descente, marches, etc.

Mains courantes, barres/pattes d’appui, marches et points d’attache – S’assurer qu’ils ne sont pas fendillés, qu’il n’y a pas d’éclats de bois ni de clous ou de boulons saillants. Vérifier toutes les soudures et s’assurer que les boulons et écrous sont bien serrés. Bloquer l’entrée ou les ouvertures si des réparations doivent être faites et jusqu’à ce qu’elles soient terminées.

Pivots— S’assurer que le mouvement est libre autour des pivots. Vérifier l’usure des rotules et des coussinets. S’assurer que les ferrures ne sont pas desserrées, usées, rouillées ni corrodées. Bien graisser. Enlever la graisse excédentaire.

Pneus – S’assurer qu’ils ne sont pas usés ni fissurés. S’assurer que les points de fixation sont solides. S’assurer que la ceinture d’acier n’est pas à découvert.

Poignées – S’assurer que les poignées sont bien fixées et ne glissent pas d’un côté à l’autre. Vérifier les soudures, boulons, etc. S’assurer qu’il n’y a pas de saillies tranchantes, de parties pliées, gauchies ou inégales. S’assurer qu’il ne manque pas de capuchons de protection.

Quincaillerie de suspension et articulations – S’assurer que les coussinets ne présentent pas d’usure ni de jeu excessifs. S’assurer que les écrous, voutons et raccords sont bien graissés. Remplacer les boulons et rivets corrodés. S’assurer que les serre-câbles sont sécuritaires.

Raccords de graissage – Lubrifier les pièces mobiles au besoin. Enlever l’huile ou la graisse excédentaire.

Raccords d’extrémité/centraux – S’assurer que les écrous, boulons de serre-câbles et raccords sont bien serrés. S’assurer que les raccords ne présentent pas de bords tranchants, fissurés ni cassés.

Rebords des lits glissants – S’assurer qu’il n’y a pas de têtes de boulons ou de rivets saillantes, de soudures de boulon manquantes ou desserrées et que toutes les attaches sont bien serrées. S’assurer qu’ils ne sont pas corrodés ou rouillés, que le métal est toujours résistant et qu’il n’y a pas de bords rugueux ou tranchants. S’assurer qu’il n’y a pas de points de pincement, d’écrasement ou de cisaillement qui pourraient causer des blessures. Retirer tous les cordons ou toutes les cordes attachés aux structures.

Ressorts et barres – S’assurer que les ancrages des ressorts ne sont pas desserrés. Remplacer les ressorts cassés. S’assurer qu’ils sont bien stables dans le sol, qu’ils ne sont pas inclinés et que le béton n’est pas exposé. S’assurer qu’il n’y a pas de pièces protectrices manquantes et que les poignées sont en place et fixées.

Risques de coincement – S’assurer que tous les joints ou ouvertures forment des angles inférieurs à 90 mm ou supérieurs à 225 mm afin de réduire les risques de coincement de la tête. Vérifier tous les points de pincement, d’écrasement ou de cisaillement. Retirer tous les cordons ou toutes les cordes attachés aux structures.

Saillies, capuchons/bouchons de protection – S’assurer qu’il n’y a pas de barres, de voutons, d’écrous, etc., saillants. Recouvrir ou limer les bords tranchants. Obturer toutes les extrémités ouvertes de tuyau à l’aide de bouchons en plastique. Remplacer les capuchons cassés. S’assurer qu’il n’y a pas de saillies ni des bords tranchants dans les pneus.

Sentiers en asphalte et puisards – S’assurer que l’asphalte est en bon état (uniformité, érosion, effritement) et qu’il n’y a pas d’accumulations d’eau. S’assurer que les puisards exposés, surélevés ou en retrait ne présentent pas de risque de chute. S’assurer que les puisards sont bien fixés.

Sièges – S’assurer que les sièges en caoutchouc ne sont pas usés, qu’ils ne présentent pas de bords ou de points tranchants, qu’ils ne sont pas desséchés ni endommagés par le soleil. S’assurer que les barres de sécurité des sièges de bébé sont intactes et bien fixées. S’assurer que les pneus ne comportent pas de fissures ni de signes d’usure et que les points d’attache sont sécuritaires.

Stabilité dans le sol – S’assurer que les structures n’oscillent pas facilement et qu’elles sont bien assujetties. S’assurer que les poteaux (en bois et en acier) enfoncés dans le sol ne sont pas corrodés ni pourris à 150 mm sous le niveau du sol. S’assurer que les dispositifs d’ancrage sont stables.

Surface de protection – S’assurer que le matériau des surfaces adjacentes aux appareils et sous ces derniers est en bon état et ne s’est pas déplacé. S’assurer qu’il n’y a pas de corps étrangers ni de débris dans les matériaux en vrac. S’assurer que l’épaisseur des matériaux en vrac est suffisante et que le matériau n’est pas tassé, surtout dans les aires achalandées comme sous les balançoires et à la sortie des glissoires. Vérifier le drainage de toute l’aire de jeu surtout dans les aires achalandées comme sous les balançoires, à la base des marches, sous les jeux berçants et les mâts de descente et à la sortie des glissoires. Balayer et laver les surfaces synthétiques régulièrement.

Annexe C (informative)

Formulaire de rapport d'accident recommandé

Notes :

- 1) Cette annexe ne constitue pas une partie obligatoire de la norme.
- 2) Ce formulaire constitue une liste des renseignements généraux qu'une organisation peut vouloir recueillir en cas d'accident. Chaque organisation doit ajouter les renseignements pertinents aux conditions spécifiques. La CSA accepte tous les rapports d'accidents dans le but d'aider à améliorer la sécurité future des terrains de jeu.

Rapport d'accident	
Renseignements généraux	
Nom et adresse de l'installation : _____ _____	
Personne ressource : _____	
Type d'installation : <input type="checkbox"/> cour <input type="checkbox"/> aire de jeu de garderie <input type="checkbox"/> cour d'école <input type="checkbox"/> autre (spécifier) _____	
Personne blessée :	
Nom : _____	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Âge : _____	
La personne a-t-elle déjà été blessée sur une aire de jeu ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : Expliquer _____ _____	
Renseignements sur les blessures	
Date de la blessure : (A/M/J) ___/___/____ Heure de la blessure (sur 24 h) : _____	
Décrire l'activité de la personne au moment de la blessure. Que s'est-il passé, quelle est la cause réelle de la blessure ? _____ _____	
Type de blessure	
<input type="checkbox"/> Chute d'un équipement. De quelle hauteur ? _____ m	
<input type="checkbox"/> Collision avec un objet <input type="checkbox"/> Collision avec une personne	
<input type="checkbox"/> Empoisonnement (spécifier) _____	
<input type="checkbox"/> Brûlure (spécifier) _____	
<input type="checkbox"/> Autre (spécifier) _____	
Équipement et (ou) surface en cause	
Type d'équipement :	
<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Balançoire
<input type="checkbox"/> Jouet à ressort	<input type="checkbox"/> Bicyclette/tricycle
<input type="checkbox"/> Échelle horizontale	<input type="checkbox"/> Glissoire
<input type="checkbox"/> Matériau de surface (unitaire, en vrac)	<input type="checkbox"/> Appareil à grimper
<input type="checkbox"/> Autre (spécifier) _____	

(à suivre)

Figure C.1
Rapport d'accident recommandé

Si possible, spécifier la source de l'équipement (nom du fabricant) : _____

La date d'achat/d'installation : _____ L'installateur : _____

Le numéro de modèle : _____

S'il s'agit d'une chute :

Quelle est la hauteur de la structure en cause ? S. O. moins de 1,5 m (60 po) 1,5 à 3 m (60 à 120 po)

De quel endroit et comment la personne est-elle tombée ? d'une échelle vers l'arrière du lit d'une glissoire sur le côté

d'une plate-forme par-dessus une barrière de protection d'une plate-forme à travers un garde-corps

d'une plate-forme sur une autre plate-forme du dessus de la glissoire sur le lit glissant

Autre, spécifier : _____

Sur quel type de surface l'accident s'est-il produit ?

Gazon Sable Béton

Gravier Synthétique Autre, spécifier _____

Épaisseur de la surface de protection : _____

Si des vêtements ou des accessoires sont en cause (cordons, etc.) spécifier : _____

Veuillez fournir tous les renseignements qui peuvent expliquer la cause de l'accident (p. ex, conditions climatiques)

Surveillance

Un adulte était-il présent sur le site ?

Aucun adulte présent

Professeur Parent/gardien Autre (spécifier) : _____

Type de blessure :

mineure (p. ex., des égratignures) grave (p. ex., une fracture)

très grave (p. ex., commotion cérébrale) fatale (décès)

Veuillez indiquer sur quelle partie spécifique du corps la blessure se trouve et le type de blessure :

Si les blessures sont multiples, laquelle, selon vous, est la plus grave :

Commentaires :

Mesures préventives à prendre : _____

Date du rapport (A/M/J) ____ / ____ / ____ Par : _____

Titre : _____

Figure C.1 (fin)